

Liberté Égalité Fraternité

> Paris, le 15 janvier 2024 N°1503

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno Le Maire annonce la nomination de Catherine Julien-Hiebel à la présidence du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF)

Corinne Dromer, présidente du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) pendant sept ans, a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à l'issue de son mandat actuel. **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a choisi pour lui succéder Catherine Julien-Hiebel, actuellement magistrate à la Cour des comptes. Elle prendra ses fonctions au CCSF après l'arrivée à terme du mandat actuel des membres du CCSF.

Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF), instance de concertation qui réunit l'ensemble des acteurs du secteur financier - établissements financiers, associations de consommateurs, organisations syndicales et patronales, parlementaires et universitaires, avec le soutien de la Banque de France, œuvre au renforcement de la protection des consommateurs.

Depuis sa création, les avis du Comité ont permis la mise en place de meilleures normes et pratiques, d'une information plus transparente, de droits et de garanties réaffirmés en faveur des clients, particuliers comme entreprises.

Sous la présidence de Corinne Dromer, le CCSF a su préconiser des solutions claires et consensuelles sur des sujets d'importance pour les consommateurs tels que la tarification des services bancaires, la détention de crypto-actifs ou encore l'assurance-emprunteur. Le ministre Bruno Le Maire salue le travail et l'engagement de Corinne Dromer, et lui exprime toute sa reconnaissance pour l'ensemble des travaux qu'elle a pu porter.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration, Catherine Julien-Hiebel a consacré près de 25 années au service de l'État. Elle dispose d'une expérience diversifiée et solide dans le domaine financier et économique. Elle entame sa carrière en 1999 à la direction générale du Trésor où elle est en charge du passage à l'euro fiduciaire et participe au suivi et à la réglementation du secteur bancaire et financier.

Après un passage à Bruxelles, elle revient en 2007 à la direction générale du Trésor en tant que cheffe du bureau des services bancaires et moyens de paiement. Elle y élabore plusieurs textes réglementant les relations entre les établissements financiers et leurs clientèles, parmi lesquels la loi portant réforme du crédit à la consommation.

En 2009, Catherine Julien-Hiebel rejoint la Cour des comptes. Elle coordonne notamment les rapports sur les avoirs bancaires et les contrats d'assurance-vie en déshérence, ainsi que sur les politiques publiques en faveur de l'inclusion bancaire et de la prévention du surendettement. Depuis 2017, elle exerce les fonctions de responsable du secteur de l'enseignement supérieur.

A propos du Comité consultatif du secteur financier (CCSF): Créé en 2003, le CCSF est chargé d'étudier les questions liées aux relations entre les établissements financiers (banques, assurances, sociétés de financement, établissements de monnaie électronique, établissements de paiement, entreprises d'investissement, sociétés de gestion de portefeuille) et leurs clientèles, et de proposer toutes mesures appropriées dans ce domaine. Depuis 2010, le CCSF suit les pratiques tarifaires des établissements bancaires. Il a été récemment chargé par le législateur de suivre l'évolution des frais et de la performance des produits d'épargne financière.

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 – presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr